

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : — 3 mois, 5 fr.; 6 mois, 9 fr.; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.  
PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES — ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

| Arrivées à                   |                            | Départs de                  |                              | Arrivées à                  |                              |                            |                            |   |                            |
|------------------------------|----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------|---|----------------------------|
| CAHORS                       |                            | CAHORS                      |                              | LIBOS                       | VILLENEUVE-SUR-LOT           | AGEN                       | PÉRIGUEUX                  | BORDEAUX  | PARIS                      |
| 11 h. 16 <sup>m</sup> matin. | 5 h. » <sup>m</sup> matin. | 6 h. 49 <sup>m</sup> matin. | 10 h. 12 <sup>m</sup> matin. | 8 h. 23 <sup>m</sup> matin. | 10 h. 40 <sup>m</sup> matin. | 4 h. 23 <sup>m</sup> soir. | 5 h. 51 <sup>m</sup> soir. | 4 h. 27 <sup>m</sup> soir.                          | 1 h. 8 <sup>m</sup> matin. |
| 5 » 10 » soir.               | 1 » 10 » soir.             | 2 » 51 » soir.              | 3 » 56 » soir.               | 4 » 22 » soir.              | 5 » 51 » soir.               | 9 » 28 » »                 | 10 » 55 » »                | 10 h. 33 <sup>m</sup> — 11 h. 22 <sup>m</sup> soir. | 4 » 39 » »                 |
| 10 » » »                     | 5 » 40 » »                 | 7 » 34 » »                  | 8 » 46 » »                   |                             |                              |                            |                            | * * *   | 2 » 48 » soir.             |

**Train de marchandises régulier :** (Départ de Cahors — 5 h. 15<sup>m</sup> matin. Arrivé à Cahors — 7 h. 56<sup>m</sup> soir.)

**Train de foire. —** Arrivée à Cahors. — 9 h. 33<sup>m</sup> matin.

Cahors, 8 Mars.

Le nouveau ministère a été bien accueilli par l'opinion publique. Il était impossible de franchir la limite actuelle, sans tomber aux mains de l'extrême-gauche qui perdrait la République avec son entêtement. Un certain nombre de journaux essayent de dire que l'on s'est trop avancé dans la gauche; nous pensons au contraire que les événements justifieront les choix de M. le président Grévy.

Parmi les nominations que les événements de ces derniers jours ont rendues nécessaires, aucune peut-être ne mérite autant d'être remarquée que celle de M. Andrieux, appelé à la préfecture de police par le successeur de M. de Marcère. M. Andrieux, était rapporteur de la loi d'amnistie; il a prononcé, il y a peu de jours, un des discours les plus énergiques et les plus courageux qui aient marqué cette intéressante discussion. Républicain éprouvé, il a pris position parmi les modérés.

On se rappelle que M. Andrieux, lorsqu'il s'opposait aux entraînements de l'amnistie plénière, se déclarait prêt à sacrifier au besoin sa popularité à l'accomplissement d'un devoir. On aime à croire que les électeurs de la quatrième circonscription du Rhône ne se trouvent pas mal représentés par un homme qui parle de la Commune en termes si nets.

On peut craindre, d'après le *National*, de nouvelles tentatives pour soumettre les bureaux de la préfecture de police au contrôle omnipotent de l'Assemblée qui siège au Luxembourg. On peut craindre que ceux qui ont renversé M. Gigot n'essaient de tenir M. Andrieux sous leur dépendance. Mais ils échoueront dans cette entreprise, s'ils s'y embarquent. Plus leur première victoire a été grande, plus leur échec serait complet.

Le ministère n'a évidemment pas choisi M. Andrieux pour servir de paravant à un ou plusieurs préfets de police *in partibus*, mais pour resserrer les liens fort relâchés qui attachent cette grande administration à ses chefs et au pouvoir central.

M. Andrieux a adressé à ses électeurs dans le Rhône, une lettre qui prouve qu'il n'est pas de ceux qui capitalisent au poste de confiance où on les met.

Du reste, M. Andrieux, par suite de sa nomination au poste de préfet de police, n'est plus député et se trouve soumis à la réélection s'il veut faire partie de la Chambre.

leur résolution, on craint qu'ils se laissent dominer par la passion.

Malgré les avis de nos représentants à l'étranger, malgré les rapports des préfets sur l'état de l'opinion en France, malgré l'opposition formelle du gouvernement, la majorité de la commission est animée de l'esprit de MM. Clémenceau et Brisson.

Ce n'est pas avec de tels hommes et de telles tendances qu'on donnera satisfaction au pays, qui demande le repos et le travail.

Heureusement, le président de la République et les ministres, au risque de rompre l'union qui a existé jusqu'ici entre toutes les nuances du parti républicain, n'hésiteront pas à obéir à des inspirations essentiellement sages, conservatrices.

Le gouvernement a l'intention d'intervenir dans le débat pour s'opposer de la manière la plus formelle à la mise en accusation. Le gouvernement est unanime sur ce point et ne doute pas que la Chambre ne se rende aux raisons politiques qui ont déterminé sa résolution.

M. Waddington doit apporter à cette occasion à la tribune une déclaration dans laquelle il compte exposer la politique générale du gouvernement et la pensée intime du cabinet.

Il avait un instant songé à le faire à propos du débat qui s'est engagé lundi devant la Chambre relativement à la préfecture de police. La tournure prise par la discussion, visant surtout des actes antérieurs à la constitution du cabinet actuel, ne le lui ayant pas permis, le président du conseil est résolu à le faire d'une manière très explicite à propos de la mise en exécution des ministres du 16 Mai, et de façon à ne laisser aucun doute dans l'esprit de la Chambre sur ce que veut exactement le cabinet.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette énergie. Si on laissait faire les exaltés du parti républicain, la désagrégation se mettrait inévitablement parmi cette immense quantité de recrues arrivées de tous les côtés à la République. Sur dix électeurs votant aujourd'hui pour les candidats républicains, il y en a huit qui votaient différemment il y a dix ans. Ceux qui oublient cette situation sont des aveugles.

Le Pays a cru à la République modérée, et il ne veut que la République modérée.

### REVUE DES JOURNAUX

Il est impossible de ne pas constater que, dans l'opinion moyenne ralliée à la République, la retraite de M. de Marcère a produit une mauvaise impression.

Le *Moniteur universel*, qui est l'un des organes les plus autorisés de la bourgeoisie industrielle et commerciale, s'adresse au centre-gauche en termes sévères, et lui reproche de n'avoir pas su garder le pouvoir. Il présente ensuite, à son point de vue, l'historique des événements qui viennent de s'accomplir depuis deux mois. Nous citons :

Les élections du 5 janvier ont lieu. Depuis long-

temps on nous répétait que ces élections, en donnant la majorité au parti républicain dans la seconde Chambre, aussi bien que dans la première, mettraient un terme à ce qu'on appelait l'ère des conflits, et inaugurerait une ère nouvelle de confiance et d'apaisement. Les élections du 5 janvier paraissent tout d'abord devoir aider à la réalisation de cette promesse. Elles ont un caractère modéré; elles sont la confirmation et comme la sanction de la politique du cabinet.

Que se passe-t-il cependant? Les Chambres se réunissent, et ce ministère, que les élections avaient eu pour objet de consolider, commence à chanceler. Il se raffermirait cependant pour quelques jours, au prix de concessions regrettables, concessions qu'il n'aurait pas dû faire, concessions qu'il aurait dû refuser en invoquant le scrutin du 5 janvier, si clair dans sa signification conservatrice. N'importe! le ministère entre dans la voie de concessions, et le premier effet de ces concessions est de rendre la démission du Maréchal nécessaire.

Le Maréchal se retire; est-ce fini? Non. La retraite du Maréchal entraîne à son tour la retraite de M. Dufaure. Celui-ci était le représentant d'une politique de conciliation entre le Maréchal et la majorité républicaine des deux Chambres. Le Maréchal disparaissant, M. Dufaure n'avait plus de raison d'être et devait disparaître à son tour.

Mais la retraite de M. Dufaure, conséquence de la retraite du Maréchal, entraînait la dislocation du cabinet. A la crise gouvernementale, provoquée par le départ du Maréchal, succède une crise ministérielle.

Le cabinet se reconstitue sur des bases nouvelles. Des ministres appartenant au centre gauche sont remplacés par des hommes de la gauche proprement dite. C'est bien fini cette fois? Non, pas encore. Il reste dans le cabinet des éléments modérés, et la gauche s'obstine à les en faire sortir. Elle n'aura de repos que lorsque le centre gauche aura été éliminé tout entier.

Nouvel incident, nouveau remaniement ministériel provoqué par les attaques de la *Lanterne* contre M. de Marcère et par l'interpellation de M. Clémenceau sur la préfecture de police. Chute de M. de Marcère, avortement définitif de la politique du centre gauche.

Dans un autre article, le *Moniteur universel* demande ce qu'a voulu dire M. Clémenceau quand il a prononcé la phrase suivante : « Vous avez le droit et le devoir d'organiser la préfecture de police au profit du parti républicain. »

Ce journal fait diverses suppositions. Il lui paraît intéressant de savoir si l'intention de M. Clémenceau a été de revendiquer pour le parti républicain toutes les places, tous les emplois qui dépendent de la préfecture de police, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés, ou bien si l'ardent radical est d'avis que la préfecture de police doit employer tous ses soins à surveiller les adversaires, non de la République, mais du *parti républicain*; et par ces mots, il faudrait entendre la minorité qui a toujours réclamé la République dans le passé.

Le *Journal des Débats*, principal organe du centre-gauche, n'est pas content;

Que faut-il penser de tout cela? Qu'est-ce que la France y comprendra? La vérité, puisqu'il faut le dire, est qu'il est temps, grand temps que le gouvernement, qui est très-fort, — il l'affirme et nous n'en doutons pas, — se montre aussi résolu qu'il est fort. Ce qui lui a manqué jusqu'ici, c'est une volonté bien arrêtée, capable de dominer les incidents au lieu de s'y plier, de les diriger au lieu d'en être le jouet.

Que l'on compare la situation du 5 janvier à

celle d'aujourd'hui! Qui ne déplorerait le changement?

M. le ministre de l'intérieur se sentait à ce point perdu d'avance qu'il n'a pas voulu compromettre avec lui ses collègues. Ce sentiment était, de sa part, très-honorable; mais il nous semble que ses collègues l'ont un peu trop apprécié, car ils l'ont apprécié au point de le partager absolument. Ils ont abandonné M. de Marcère à lui-même, c'est-à-dire à M. Clémenceau. Que devient dès lors le principe de la solidarité ministérielle? Est-ce un principe d'occasion, auquel il est permis de renoncer ou que l'on reprend suivant les circonstances? Tel n'est pas notre avis, et si cette procédure se renouvelait, si l'on introduisait dans les ministères le procédé du renouvellement partiel, le rôle du président du conseil serait bientôt des plus compromis.

Des séances pareilles ne font pas faire grand progrès aux mœurs parlementaires d'un pays. Il faut les regretter et faire en sorte qu'elles ne se renouvellent point.

M. Emile de Girardin lui-même a l'air de se se fâcher. Voici ce qu'il dit dans la *France*:

Triste journée parlementaire que celle qui a daté, 3 mars 1879, dans nos annales législatives, la rigoureuse exécution d'un ministre par une majorité rapidement oublieuse des services signalés qu'il lui avait rendus en renouvelant sans aucun retard tout le personnel des préfets, des sous-préfets et des maires qui, instruments passionnés de la politique des hommes du 17 mai, avaient, en 1877, combattu à outrance la réélection des 363!

Toutefois, il faut se hâter de le dire, M. de Marcère est tombé, non sous les coups d'insaisissables calomnies touchant sa personne et son honneur, mais sous les coups d'injustifiables inconséquences. L'honnête homme est resté debout; le ministre seul a été si mortellement atteint que tout ses efforts désespérés pour se relever ont été vains.

La *République française*, au contraire, combat très vivement toutes les appréciations pessimistes. Elle trouve que la retraite de M. de Marcère est l'objet de commentaires empreints d'une exagération ridicule.

A en juger par les déclamations, il semble que la discussion calme et courtoise de lundi dernier n'est que le prélude des plus épouvantables déchirements, et que le dissentiment tout spécial qui a éclaté entre le ministre et la majorité va se reproduire tous les jours, à tout propos, et amener le renversement successif de tous les membres du cabinet. Rien n'est moins exact, rien ne répond moins aux dispositions connues de la Chambre que ces projets qu'on lui prête, sans se donner la peine de réfléchir un moment à leur parfaite invraisemblance.

Il est certain que maintenant, à moins de circonstances exceptionnelles et imprévues, le sort de tous les ministres sera lié. Ils gouverneront ou ils tomberont ensemble. S'il en était autrement, si l'on admettait que le cabinet pût être l'objet d'un renouvellement continu, il faudrait renoncer à avoir un véritable conseil de gouvernement, dirigeant les affaires dans des vues suivies et déterminées.

Il n'est nullement étonnant que, dans les inévitables tâtonnements d'un régime qui ne date que d'un mois, l'accord parfait des divers organes du gouvernement ne s'obtienne pas du premier coup. Il est seulement désirable que cet accord s'établisse le plus tôt possible; non pas que le pays conçoive la moindre inquiétude en assistant à cette sorte de mise en train du régime dont il a voulu assurer la durée, mais parce que l'union des pouvoirs publics permettra seule de hâter la solution des questions administratives, morales ou économiques que le désordre des dernières années a laissés accumuler.



Le National, si connu pour ses anciennes convictions républicaines, dépeint les choses sous une couleur assez sombre :

« Il faut tout prendre au sérieux, avait coutume de dire M. Thiers, mais il ne faut rien prendre au tragique ». Ce conseil donné en langage familier, nous devons le retenir et en faire notre profit.

Il serait inutile de dissimuler que les derniers incidents de la politique ont troublé bien des consciences, ébranlé bien des convictions. On avait trop pris au pied de la lettre les promesses faites au pays avant les élections sénatoriales. En prophétisant l'accord absolu des pouvoirs publics, dès que le Sénat serait pourvu d'une majorité républicaine, nous tous, écrivains ou candidats, nous avions trop insisté sur le calme qui devait résulter de ce nouvel état de choses, ne tenant pas compte des modifications qu'il entraînerait fatalement après lui.

Nous n'avions pas assez dit que les revendications républicaines, endiguées par une étroite discipline pendant de longs mois, affecteraient une allure un peu torrentielle, lorsque nous aurions fait disparaître les obstacles qui les contenaient dans un lit trop étroit.

Aussi, les crises ministérielles succédant au lendemain du 5 janvier aux crises gouvernementales, ont-elles ému à un très haut degré l'opinion et fait naître des craintes dont les correspondances très nombreuses de nos lecteurs nous apportent chaque jour l'expression.

On nous signale, de divers côtés, le désappointement plein d'amertume des électeurs des campagnes, auxquels les sénateurs élus avaient promis le calme profond, l'inaltérable tranquillité en échange de leur vote, et qui voient les cabinets et les ministres tomber, en un mois, comme des capucins de cartes.

On appelle notre attention sur l'effet funeste produit par l'attitude audacieuse du parti socialiste, qui redresse la tête avec l'appui du parti radical, qui seul semble oser élever la voix.

Plus que personne, nous avons senti et partagé les sentiments dont nos correspondants se font les interprètes. Mais nous croyons sincèrement que, s'il convient de prendre au sérieux les symptômes inquiétants qui se sont manifestés, il serait injuste et périlleux d'en tirer un diagnostic tragique sur l'avenir de la République.

Le XIXe Siècle s'exprime ainsi :

Il est temps que l'on s'arrête sur cette pente où le pays commence à voir avec regret rouler le gouvernement de la République. Le ministre actuel est parfaitement en harmonie avec le mouvement national, pour nous servir du pathos qu'on emploie; c'est justement ce qui fait sa force et ce qui le maintiendra aux affaires, pour le bien de la République, s'il le veut fermement. Mais il faut ressaisir la direction de la Chambre, où quantité de bons républicains se sentent désorientés et ne demandent qu'à être dirigés. Il faut en finir avec cette espèce d'effacement, d'abdication, d'abandon de tout rôle directeur qui a été, depuis un mois, la grande faute du ministère. Il faut que les ministres forment un faisceau, qu'ils multiplient entre eux les conférences pour éviter les erreurs individuelles comme celles qu'a expiées M. de Marcère, et qu'ils ne rompent jamais devant les Chambres la solidarité qui doit les unir. Il faut en un mot qu'ils se conduisent de telle sorte qu'on ne puisse attaquer l'un d'eux sans attaquer tout le cabinet. Autrement faibles, isolés, ils succomberont l'un après l'autre à tout assaut mené un peu adroitement, et succomberont dans une posture peu digne. Donc plus de politique individuelle entraînant des échecs individuels; mais une politique collective, toujours inspirée d'un esprit de solidarité. Et l'on aura pour soi l'opinion publique, l'opinion du pays, du pays tout entier, qui veut le repos et la paix qu'on lui a promis, et pour qui toute politique contraire au repos et à la paix est intolérable. Appuyé par l'opinion, le ministère trouvera toujours une majorité dans la Chambre, parce que l'opinion est une force devant qui les majorités parlementaires finissent toujours par s'incliner. Mais qu'il aille de l'avant, et qu'on n'aperçoive jamais d'hésitation dans ses actes ni dans ses paroles! Qu'il sache dire avec fermeté: « Suivez-moi! » pour être suivi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. Gambetta.

Séance du 6 mars.

La Chambre vote le crédit pour l'exposition de Sydney et continue la discussion du projet relatif à la marine marchande. M. Rouvier combat la prime d'armement. Le ministre de la marine parle en faveur du projet.

M. Godin fait remarquer qu'en fin de compte, le ministre ne propose rien en faveur de la marine marchande. (Bruit.)

M. Laisant constate également les souffrances de la marine marchande.

M. Lepère dit qu'il fera connaître les sentiments du Gouvernement, qui demande à la Chambre de passer à la discussion des articles.

Parmi les remèdes que propose le projet, le Gouvernement accepte la prime à la construction, prime qui pourrait être même élevée. L'intérêt national primerait l'intérêt qui prime ici, celui des contribuables.

Après la clôture de la discussion générale, la Chambre décide qu'elle passera vendredi à la discussion des articles.

INFORMATIONS

On écrit de saint-Sébastien :

Le prince de Galles se trouve ici. Comme il sortait de l'hôtel de Londres pour aller faire une promenade, ses chevaux ont été effrayés par un obstacle accidentel et ont brisé l'avant-train de la voiture; le prince a couru un moment un réel danger; mais, conservant son sang froid, il est descendu de voiture et a continué sa promenade à pied se dirigeant vers la citadelle.

L'agitation nihiliste en Russie vient de se manifester de nouveau en Russie par la découverte d'une imprimerie clandestine d'où sortaient les brochures révolutionnaires dont les grands centres et même les campagnes étaient inondés depuis quelque temps.

Les agents de police chargés d'opérer la saisie des presses ont été reçus à coups de feu. Plusieurs ont été blessés. Si l'on rattache ce fait à l'assassinat du prince Kravtchine, à Kharkoff, on acquerra cette conviction que la situation intérieure de la Russie n'est pas favorable à une politique de nouvelles entreprises en Orient.

Le gouvernement britannique a reçu des nouvelles de l'Afghanistan. Après une longue inaction, les tribus insoumises ont repris les hostilités. Un engagement a eu lieu dans lequel la colonne du général Biddulph a éprouvé des pertes sensibles. Elle a d'ailleurs repoussé l'ennemi.

Le vice-roi des Indes est aux prises avec des difficultés nouvelles. Une famine terrible sévit à Cachemire. Le gouvernement fait les plus grands efforts pour pourvoir aux besoins de la population, mais son stock de grains est insuffisant, et il est à craindre que la famine étende bientôt ses ravages. Or, on sait ce que sont dans l'Inde ces grandes disettes, où les gens qui meurent de faim se comptent parfois par centaines de mille.

On assure que les négociations entre le Vatican et la Russie ont abouti au rétablissement d'un chargé d'affaires officieux russe auprès du Vatican, pour continuer la discussion des questions relatives à l'Église de Pologne.

On s'occupe à Berlin de la question relative aux modifications qui doivent être introduites dans la situation politique de l'Alsace-Lorraine. Aussi, la proposition présentée à ce sujet par les députés alsaciens-lorrains autonomistes ne sera-t-elle pas la seule que le Parlement ait à examiner.

On annonce que les députés alsaciens-lorrains protestationnistes ont l'intention de soumettre, de leur côté, au Reichstag, une motion tendant à convoquer une assemblée législative chargée de donner une constitution spéciale à l'Alsace-Lorraine. On dit, en outre, que les conservateurs élaborent une proposition ayant pour but de rattacher directement l'Alsace-Lorraine au royaume de Prusse.

On pense généralement que cette dernière motion a peu de chances d'être adoptée, et que si une des trois solutions proposées est acceptée par le Parlement, ce dont il est encore permis de douter, ce sera certainement celle qui répond aux vœux des autonomistes.

CHRONIQUE LOCALE

Par décret en date du 6 mars, M. Coulombeix (Antoine-Victor), sous-intendant militaire de 1re classe, a été nommé directeur de la 5e direction (services administratifs), au ministère de la guerre, en remplacement de notre honorable compatriote M. l'intendant militaire Rossignol, mis en disponibilité sur sa demande.

Par décret du 1er mars 1879, M. Queille, commissaire de police à St-Céré, a été nommé commissaire de Police à Cahors, en remplacement de M. Lagardère, nommé commissaire de police à Nîmes.

Par arrêté du préfet du Lot, du 5 mars 1879, M. Dumarcher (Pierre-Edmond), inspecteur spécial de police des chemins de fer à Amiens (Somme), est nommé commissaire de police à St-Céré, en remplacement de M. Queille, nommé à Cahors.

Nous recevons d'un honorable correspondant la note suivante :

La feuille bonapartiste cadurcienne dit que le Journal du Lot compte un chiffonnier parmi ses rédacteurs, parce que vous avez recueilli l'opinion de l'Union et de la Gazette de France sur l'avenure de l'ex-prince impérial.

L'expression est d'un grotesque amusant, quand on songe qu'elle s'applique à la reproduction d'articles émanés de journaux, dont on peut ne point partager les tendances, mais qui sont honorables et sincères.

Cela nous donne une idée qui vraiment n'est pas mauvaise et que nous recommandons aux journaux honnêtes.

Le choix d'un chiffonnier, pour ne toucher qu'à l'aide d'un crochet aux choses du Deux-Décembre, de la proscription, du Mexique et de Sedan, ne serait-il pas un acte de propreté et de décence dans les bureaux de la bonne presse ?

ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE du département du Lot.

Nous recevons la communication suivante :

Magny convie les dames de Cahors à assister à la Conférence du mercredi 12 mars.

SONNET.

Je reconnais ces coteaux et ces plaines, Le fleuve ombreux, les sentiers parfumés Où maintes fois, m'égarant sous les chênes, Je m'enivrai de baisers embaumés !

Là, Cupidon sur le bord des fontaines Me déchire de ses traits enflammés ; Ici, mes doigts imposèrent des chaînes, Liens de fleurs, sur des fronts bien-aimés !

Las ! Je ne puis des muses immortelles Ores vanter les vertus et les dons, Ni leur tresser des roses en festons !

Las ! Je ne puis... mais pourtant une fois Venez ouïr Magny le Quercynois, Nymphes du Lot, dames et damoiselles.

Aug. POUZET.

Nous espérons que les dames de Cahors ne seront point insensibles à un si gracieux appel et qu'elles tiendront à honneur de répondre à la poétique invitation d'Olivier de Magny notre vieux poète quercynois.

M. Auguste Pouzet, avocat, a bien voulu prêter à l'Association philotechnique le concours de sa parole, toujours sympathique, pour nous faire connaître les œuvres, trop oubliées, de notre compatriote.

Comment ne pas s'attendre, au sujet de Magny, à une conférence pleine d'attrait et de charme, quand nous voyons son interprète manier lui-même, si élégamment, la langue fleurie des muses ?

La Conférence se fera dans une des salles de la Mairie et commencera à huit heures et demie précises.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Lycée de Cahors.

Mathématiques élémentaires.

Mathématiques. — 1er Mourèze; 2e Delfour.

Mathématiques préparatoires.

Histoire. — 1er Sentenac; 2e Tailhade.

Philosophie.

id. — 1er Combarieu; 2e Valat.

Rhétorique.

Discours français. — 1er Roche; 2e Calmeilles.

Seconde.

Histoire. — 1er Rossignol; 2e Magimel.

Troisième.

id. — 1er Grenat; 2e Gratacap, Maurice.

Quatrième.

id. — 1er Mercié, Michel; 2e Bergon.

Cinquième.

id. 1er Prunières; 2e Mercié, Maurice.

Sixième.

id. — 1er Gaston, H.; 2e Viennens.

Septième.

Anglais. — 1er Denons; 2e Cantagrel.

Allemand. — 1er Ganiayré; 2e Marbot.

Huitième.

Orthographe. — 1er Pougat; 2e Edoux.

CLASSE PRIMAIRE. (1re division.)

Géographie. — 1er Gratacap; 2e Boisse.

2e division.

id. — 1er Mendaille; 2e Mary.

3e division.

id. — 1er Pinel; 2e Bouzerand, J.

4e division.

id. — 1er Lanteirès, P.; 2e Salomon.

2e année.

Enseignement secondaire spécial.

Mathématiques. — 1er Magot; 2e Valat.

1re année.

Physique. — 1er Delpon; 2e Buzenac.

Anglais. — 1er Labro; 2e Faurel.

(Année préparatoire).

Lecture. — 1er Bucamp; 2e Simonis.

LES MANDATS-CARTES.

Depuis le 1er mars courant, il est mis à la disposition du public, pour les envois d'argent à l'intérieur de la France, par l'intermédiaire de la poste, de nouvelles formules désignées sous le nom de mandats-cartes ou mandats à découvert.

Ces mandats, déjà introduits à l'essai depuis quelques mois dans nos rapports internationaux, seront libellés à l'avance par l'envoyeur les mêmes, à la disposition duquel seront tenues les formules nécessaires; c'est le bureau de poste d'origine qui se charge d'en effectuer la transmission au bureau de destination.

Les droits à percevoir par la poste sont les mêmes que pour les mandats ordinaires, et le public aura la faculté d'employer à son choix l'un ou l'autre de ces deux modes d'envoi.

Provisoirement, la participation au service des mandats-cartes sera limitée à un certain nombre de bureaux de poste, dont la nomenclature pourra être consultée au besoin par toute personne intéressée.

Le nouveau procureur général près la cour d'appel de Toulouse, M. Vételay, a été installé en audience solennelle.

C'est M. l'avocat général Frézouls qui lui a souhaité la bienvenue.

On expérimente en ce moment sur les rives de M. le ministre des travaux publics, un appareil électrique destiné à signaler automatiquement et à grande distance les variations de niveau que peut subir un fleuve. Cet appareil permettrait d'avertir au loin les agents de la ministration des crues qui se produiraient, de façon que les riverains pussent prendre à temps leurs précautions. Les expériences se font en ce moment sur le Lot, entre les deux écluses distantes de 14 kilomètres.

En amont se trouve un flotteur qui monte ou descend avec le niveau de la rivière. Les variations de position du flotteur s'enregistrent électriquement. Un fil métallique le réunit à la station d'aval, qui sait ainsi télégraphiquement l'état de la rivière en amont. Les crues s'annoncent ainsi d'elles-mêmes tout le long du courant d'eau, et les riverains ne sauraient être pris au dépourvu.

DÉSASTRE FINANCIER A TARDES

On lit dans l'Observateur de Tarbes :

« Un épouvantable désastre financier qui, par son étendue, atteint dans notre département des proportions d'une véritable calamité publique, a jeté la consternation dans la ville entière.

« Jeudi le tribunal de commerce, réuni en audience extraordinaire a prononcé la faillite de son président, M. Henri Lacay, banquier, et ordonné, conformément à la loi, l'arrestation du failli.

« M. Lacay avait prévu par la fuite, les conséquences de ce jugement.

« Dès que la nouvelle de ce sinistre commercial a été connue, la maison de banque a été envahie par une foule de petits créanciers qui ne pouvaient croire à l'étendue du malheur qui les frappe.

« La désolation de ces braves gens faisait peine à voir. De malheureux ouvriers qui avaient confié au banquier infidèle toutes les épargnes pieusement amassées dans une vie de travail, pleuraient devant sa maison leur ruine irréparable.

« Le déficit n'est pas encore connu; on le dit



considérable. Nous avons entendu parler de 2,000,000 à la première heure et plus tard de 6,000,000.

Il est à craindre que notre place ne ressentent cruellement le contre-coup de cette catastrophe.

M. Lacay était dans le département des Hautes-Pyrénées, dit l'Observateur, l'un des chefs reconnus du parti qui se dit conservateur. Il était bonapartiste militant.

Le Républicain du Gers enregistre le résultat de l'élection du conseiller d'arrondissement, qui a eu lieu dimanche dernier à Mirande, chef-lieu de la circonscription qui a élu M. Granier de Cassagnac père, comme député.

M. Campardon, républicain, a été élu par 1,508 voix, contre 1,156 à M. Ferran, bonapartiste.

On lit dans le Périgord:

La musique du 50<sup>e</sup> de ligne, se rendant à la messe militaire, a joué, pour la première fois, la Marseillaise.

COUR D'ASSISES DE LOT-ET-GARONNE.

Triple parricide.

Laprade, âgé de vingt ans, reconnu coupable d'avoir assassiné son père, sa mère et sa grand-mère, vient d'être condamné à la peine de mort.

L'arrêt ordonne que l'exécution aura lieu sur une des places publiques d'Agen, et que le condamné parricide sera conduit au lieu du supplice, nus pieds et la tête couverte d'un voile noir.

UNE MONTAGNE QUI S'ÉCOULE

On écrit de Labarre, 3 mars, à l'Ariégeois de Foix :

Dimanche matin, vers les cinq heures et demie, les habitants du hameau de Labarre furent réveillés en sursaut par un bruit épouvantable. On crut, tout d'abord, à un de ces terribles coups de tonnerre qui sont simultanés avec la décharge électrique.

Mais certains individus, plus matineux, qui regardaient, comme on dit, la mine du temps, furent saisis de frayeur en voyant d'épais nuages de poussière obscurcir les premières clartés de l'aube, et d'énormes quartiers de roche bondir avec fracas, sur le village.

C'était la montagne de Castelleras qui s'effondrait. Par bonheur que des arbres séculaires arrêtaient sur leur passage les blocs détachés violemment de la montagne.

L'un d'eux cependant, passa sur tous les obstacles et, se brisant contre eux dans sa course, vint tomber, en deux fragments considérables, presque sur le pâti des maisons qui touchent à l'église. Un bloc de plusieurs mille kilos est tombé à moins de cinquante centimètres de la maison de Fabien Augé, vieillard que l'âge et la maladie tenaient éveillé. En entendant ce bruit, assez semblable à une décharge de mitrailleuses, et la chute de cette roche qui a produit dans sa maison le mouvement d'un tremblement de terre, le pauvre vieux a crié à sa femme: « Fuis! nous sommes perdus! »

Grâce aux murs du cimetière, qui ont été démolis, la pauvre église du village a été préservée d'un écrasement inévitable.

Ce vacarme insolite et les cris de détresse poussés par les premiers spectateurs ont porté tout le village sur le lieu du sinistre.

Heureusement, nous en sommes quittes pour la peur; mais votre serviteur qui, comme bien d'autres, s'est rendu sur les lieux de ce large éboulement, croit de son devoir, de faire savoir à qui de droit qu'il y a des précautions à prendre pour la sûreté publique. De nouvelles pluies, le moindre dégel pourraient occasionner de vrais désastres qu'il est plus utile de prévenir que de déplorer.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 1 au 9 Mars

Naissances.

Sembel, Jules, rue des Augustins. Balitrand, Paul, rue des Elus. Ancliaume, Eugène, Silvain Elie. Souilhac, Cyprien, Place St-Maurice. Guitard, Louis, Impasse St-Urcisse.

Mariages.

Grelet Philippe, et Belalbre Justine. Correch Pierre, et Barry Marie.

Décès

Lachaise, Marguerite, 48 ans rue, du Château. Blanc, Jeanne, 84 ans, à Cabessut. Bertal, Françoise, 76 ans, rue Mascoutou. Lautard, Jean, 88 ans, (hospice). Bergues, Gaston, 2 ans, rue Fénélon. Burgalière, Marie, 78 ans à Frechavèse. Contou, François, 48 ans, rue St-James. Lemousé, Marianne, 100 ans à la Citadelle.

CALENDRIER DU LOT. — Mars.

Table with columns: JOURS, SAINTS, FOIRES. Includes dates from Lundi to Samedi and details of saints and fairs. Also includes a section for Lunaisons du mois de Mars with specific dates and times.

Le nommé Filhol Armand, tailleur à Duravel, prévient les boulangers, bouchers, épiciers, merciers et tous les autres marchands qu'il ne paiera aucune dette de quel genre que ce soit, contractée par sa femme Marie Céleste Coutrix domiciliée à Pay-l'Evêque.

Pour la chronique locale, A. Layton.

BULLETIN COMMERCIAL

Marché de Toulouse du 5 mars.

Table listing market prices for various goods like Bladette, Avoine, Orge, Seigle, Fèves, Haricots.

Marché d'Albi du 5 mars.

Table listing market prices for Blé, Maïs, Pommes de terre, Pommes.

Marché de Castres du 5 mars.

Table listing market prices for Blé, Seigle, Maïs, Avoine.

Marché de Gaillac du 5 mars.

Table listing market prices for Blé, Maïs, Avoine.

Marché d'Agen du 5 mars.

Table listing market prices for Blés fins, Seigle, Maïs, Fèves, Haricots, Avoines grises, and Prix très-fermes.

Céréales et Farines. — Les arrivages ont déçu d'une manière assez sensible pendant la semaine. La vente, au contraire, a été meilleure. La confiance paraît renaitre avec les besoins qu'entraîne la décroissance des cours d'eau. Il n'est entré au Havre, depuis huit jours, que 41,000 hectolitres. Bordeaux a reçu 14,000 quintaux et le stock s'y élève à 35,000 quintaux. Nantes ne signale pas d'arrivée et le stock y est nul. Marseille a importé 26,275 hect. contre 51,872 la huitaine précédente. Les ventes de la semaine s'y élèvent à 107,100 hect. contre 81,250. Le stock dans les docks de Marseille est de 609,238 quintaux contre 645,509. La totalité des stocks tant dans les entrepôts publics que dans les magasins géné-

raux se chiffre par 1,600,000 hectolitres. On signale à la date du 28 février le passage aux Dardanelles de deux voiliers et onze steamers chargés de froment, dont trois à destination de Marseille.

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

Paris, 7 mars.

M. Waddington, président du Conseil, s'est rendu seul à la commission du retour à Paris. Il a déclaré que le gouvernement ne s'opposera pas au retour à Paris, et que même il serait disposé à prendre l'initiative de la présentation d'une motion en ce sens. Mais il considère que la question ne peut être résolue que par voie constitutionnelle et, par suite, par le congrès des deux Chambres. Le gouvernement désirerait que la question ne fût pas soulevée avant que l'on eût statué sur celle du procès des ministres du 16 mai.

Judi soir a eu lieu à l'Élysée la deuxième réception de M. le président de la République. Elle avait été précédée d'un dîner auquel assistaient tous les membres du corps diplomatique; pendant toute la soirée les salons ont été remplis d'une assistance brillante, composée de diplomates, de ministres, d'un grand nombre de sénateurs, de députés, d'officiers généraux et de hauts fonctionnaires de tout ordre. On a remarqué la présence de plusieurs députés bonapartistes, entre autres M. le baron Haussmann.

C'est là un indice bien éclatant de la disparition de ce parti, et de la débâcle de ceux qui le composaient.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Versailles, 7 mars.

Le Sénat continue la 2<sup>e</sup> délibération concernant les voies ferrées établies sur les voies publiques. Le projet adopté. Le Sénat discute ensuite le projet tendant à la création d'une caisse nationale de prévoyance pour les fonctionnaires et employés civils. Les différents articles sont adoptés sans discussion en première lecture. Le Sénat s'ajourne à mardi. La séance est levée à 4 h. 25.

Paris, 7 mars.

La Révolution française a été condamnée hier, à 3,000 francs d'amende, pour avoir publié divers articles émanant d'individus condamnés à des peines afflictives et infamantes. Le gérant du journal la Marseillaise est cité à comparaître devant le juge d'instruction.

Paris, 8 mars, 10 h. 15 matin.

Hier, la commission d'enquête a voté, par 21 voix contre 7, la résolution suivante:

« La Chambre décrète d'accusation les membres des cabinets du 16 mai et du 13 novembre. Ordonne le renvoi immédiat au Sénat, du présent rapport avec le dossier et les pièces qui l'accompagnent. Elle désignera trois membres pour suivre l'accusation, et remplir le rôle de ministère public devant le Sénat. »

Paris, 8 mars, 11 h. 6 matin.

Le Journal des Débats combat vivement la mise en accusation, et croit que la majorité de la Chambre ne suivra pas la commission d'enquête.

La République française, avant de se prononcer, croit raisonnable d'attendre la publication du rapport de la commission d'enquête.

Le Soleil dit que le sort de la Répu-

blique dépendra de la résolution de la Chambre des députés.

Seuls les journaux de l'extrême gauche expriment une grande satisfaction.

Paris, 8 mars, 1 h. 35 soir.

Les impressions, à Versailles, sur le procès des ministres, sont meilleures. On espère une majorité importante contre les poursuites; mais, dans tous les cas, presque l'unanimité du Sénat refuserait d'ouvrir l'instruction.

Paris, 8 mars, 3 h. 35, soir.

Versailles. M. Brisson lit à la tribune le rapport de la commission. On dit que les droites voulaient s'abstenir; mais c'est peu probable.

Bourse de Paris.

Cours du 8 Mars.

Table showing interest rates: Rente 3 p. %, 3 p. % amortissable, 4 1/2 p. %, 5 p. %.

Table showing market values: Valeurs diverses au comptant, Cloture du 7 mars, Cloture précédente. Includes entries for Banque de France, Crédit foncier, Orléans-ACTIONS, Orléans-Obligations, Suez, Italien 5 %.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES.

A PARIS

CHIRURGIEN-DENTISTE DU LYCÉE DE CAHORS

Sera à Cahors, du 1<sup>er</sup> au 5 de chaque mois, Boulevard Sud, maison CARAYON.

Dents et Dentiers récemment perfectionnés, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les Dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis 10 ans).

Guérison des maladies des Dents et des Gencives.

Traitement spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, suppression du tartre, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire pratiquées d'après le système américain.

ELIXIR DENTIFRICE LEUCODONTE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE AU QUINQUINA. Pour blanchir les Dents et raffermir les Gencives. Ordonnée depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

Admis à l'Exposition universelle de 1878.

Ces dentifrices préparés avec un soin minutieux, doivent au choix des substances qui les composent les propriétés hygiéniques que chacun se plaît à leur reconnaître. — La boîte, 1 fr. 50, 3 et 5 francs. — Le flacon, 1 fr. 50, fr. 3 et 5 fr.

Dépôt dans les principales Parfumeries.

LA VIE DOMESTIQUE

Sous la direction de M<sup>me</sup> Nelly LIEUTEB

Paraît le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

Nous recommandons tout particulièrement à l'attention des familles le journal LA VIE DOMESTIQUE.

Ce journal, qui commence sa quatrième année, a pour but, par des récréations et des lectures morales et attrayantes, de ramener chaque membre de la famille au foyer trop souvent déserté.

LA VIE DOMESTIQUE publie des chroniques, romans moraux, nouvelles, jeux d'esprit (dont la solution donne droit à des prix), modes, travaux de dames, hygiène, de ramener chaque membre de la famille au foyer trop souvent déserté. et s'adressant particulièrement aux femmes et aux jeunes filles, économie domestique, bibliographie, finances, théâtres, correspondances avec les abonnés, etc., etc.

Prix: 40 francs pour toute la France. On s'abonne aux bureaux du journal, rue des Saints-Pères, 71, et chez tous les libraires.



UN REMÈDE A BON MARCHÉ

Chacun sait combien, d'ordinaire, les rhumes bronchites et autres affections de ce genre, sont tenaces, long à guérir, et ce qu'il faut employer de tisanes, sirops et autres médicaments pour y arriver. De plus, personne n'ignore qu'un rhume négligé finit souvent par dégénérer en bronchite quand il ne se transforme pas en phthisie.

De nombreuses expériences viennent de prouver que le goudron de Norvège, bien pur et convenablement préparé, a une efficacité que l'on pourrait presque dire merveilleuse pour guérir rapidement les maladies en question. Le goudron ne peut pas se prendre tel quel, à cause de son goût désagréable et de sa nature visqueuse. Un pharmacien de Paris, M. Guyot, a imaginé de le renfermer dans des petites capsules rondes en gélatine, de la grosseur d'une pilule ordinaire. Rien de plus facile à avaler ; la capsule se dissout et le goudron agit rapidement.

Deux ou trois capsules de Goudron de Guyot, prises au moment des repas, amènent un soulagement rapide et suffisent le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer et à guérir la phthisie déjà bien déclarée : dans ce cas, le goudron arrête la décomposition des tubercules, et, la nature aidant, la guérison est souvent plus rapide qu'on n'aurait osé l'espérer.

On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque flacon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et sirops.

Pour être bien certain d'avoir les véritables capsules de Goudron de Guyot, exiger sur l'étiquette du flacon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs. Ces capsules, du

reste, se trouvent dans la plupart des pharmacies.

CE QUE TOUT LE MONDE DOIT LIRE

Nous venons de parcourir une heure, une curieuse brochure de 96 pages, qui est donnée ou envoyée gratis sur demande et qui intéresse certainement les neuf dixièmes de la population.

Tout le monde devrait la lire, car chacun peut y trouver un renseignement utile à sa santé, puisqu'il s'agit d'un malade pour ainsi dire universelle (*L'Anémie*).

Il faudrait citer chaque chapitre, chaque page, et toute personne désireuse de vivre longtemps en bonne santé, doit s'en servir comme le véritable guide de la santé.

Chacun a le devoir de communiquer cette brochure à ses parents, à ses amis. En obligeant la distribution pourrout où il y a une grande agglomération d'individus dans les grandes administrations, les couvents, les casernes, les institutions, les manufactures, ateliers, mines etc. etc. Il y a là une question d'humanité à laquelle personne ne doit se soustraire. C'est d'autant plus facile qu'ainsi que nous la disons plus haut, la brochure (*L'anémie et son traitement*) maquée précédemment un franc, sera désormais donnée ou envoyée gratis sur la demande adressée au dépôt général du **Fer Bravais**, 13, rue Lafayette, à Paris.

Encore une fois, demandez et lisez la brochure *L'Anémie* et vous reconnaîtrez que nos appréciations n'ont rien d'exagéré.

Hernies, Hémorroïdes, Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Maladies de la Vessie. — Traitement du Dr Paquier — Ecrire au Dr Choffé, 240, rue St-Jacques, Paris (Voir aux annonces.)

**LA MODE FRANÇAISE** 200 patrons de grandeur naturelle pour dames et enfants, avec explications raisonnées.

**LA MODE FRANÇAISE** 500 gravures noires, compositions de toilettes, costumes confectionnés, lingerie.

**LA MODE FRANÇAISE** Broderie, crochet, ouvrages nouveaux, dessins spéciaux concernant la toilette des enfants.

**LA MODE FRANÇAISE** Très-beau texte illustré tous les samedis, modes, actualités, économie domestique.

**LA MODE FRANÇAISE** 1<sup>re</sup> Edition : Paris et Province, un an, 12 fr. — Six mois, 7 fr. — 2<sup>e</sup> Edition, avec patrons découpés de grandeur naturelle et gravures coloriées supplémentaires, un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr.

On s'abonne aux bureaux du Journal du Lot.

**LE TOUR DU MONDE** Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 948<sup>e</sup> livraison. (8 mars 1879). — Le Maroc, par M. Edmondo de Amicis (1874). Texte et dessins inédits. — Quatorze dessins de D. Lancelot, E. Bayard, S. Ussi et C. Biseo.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

**JOURNAL DE LA JEUNESSE.** — Sommaire de la 327<sup>e</sup> livraison (8 mars 1879). — TEXTE : Le Neveu de l'Oncle Placide, troisième partie, par J. Girardin. — L'Afrique centrale, par Louis Rousselet. — Un nid, par M<sup>me</sup> de Witt, née Guizot. — Les Corps détonants, par Albert Lévy.

DESSINS : A. Marie, de Bar, Maillart; Ferdinandus, Féral.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Livret des familles.

MM. les maires du département du Lot trouveront à l'imprimerie Layton le *Livret de Fa-*

mille à remettre gratuitement aux époux, lors de la célébration du mariage.

L'ECLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Samedis

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO : Informations financières, Articles d'actualités, Bilan de la Banque, Revue de la Bourse, Recettes des Chemins de fer, Renseignements sur les valeurs, Assemblées, Listes de tous les tirages, Prix exact des coupons, Cours des valeurs.

**2 Francs PAR AN**

PARIS, 45, rue Vivienne, 45, PARIS  
UN NUMÉRO SPÉCIMEN EST ENVOYÉ GRATUITEMENT

ACHETEZ vos MONTRES

70, Grande-Rue, à Besançon,

Chez **A. ROBERT**, Fab.  
Économie réelle. — Garanties sérieuses.  
Chiffres et Décorations à votre goût. Renseign<sup>ts</sup> gratuits et fr<sup>cs</sup>

Les Pastilles digestives aux Lactates alcalins de Burin du Buisson, lauréat de l'Académie de médecine de Paris, sont souveraines contre les digestions laborieuses, le manque d'appétit, le gonflement et la pesanteur de l'estomac, les pituites, les nausées, les migraines, les renvois de gaz, les vomissements après les repas. Elles détruisent la constipation en régularisant les fonctions digestives, préviennent la sécheresse de la bouche et de l'arrière-gorge, dissipent la somnolence les bâillements après les repas et préviennent les maux de tête et les congestions. — Eviter les imitations.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Pharmacie Centrale de Cahors

ESCROUZAILLES

PHARMACIEN

Successeur de F. VINEL

Successeur de M. Vinel, et voulant continuer les traditions de l'ancien et regretté Maître de la Pharmacie Centrale, j'ai l'honneur de prévenir le Public que je ferai tous mes efforts pour conserver et augmenter la confiance de la clientèle de la Maison.

Ancien élève de M. FILHOL, professeur de chimie et Directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie de Toulouse, je viens me recommander à mes clients par la conscience que j'ai de ma profession, l'attention que je porterai dans mes préparations pharmaceutiques et le prix modéré de mes produits.

On trouvera à la Pharmacie Centrale, le dépôt de toutes les spécialités françaises et étrangères. L'Elixir vermifuge, le Sirop et Pastilles des Chantres de F. VINEL, les Thés et Chocolats variés. — Les Bandages, Bas à varices sur mesure, Ceintures, ventrières, Irrigateurs, Clysopompes, Biberons, articles d'allaitement. Bouts de sein, etc., etc. Les produits chimiques pour

la photographie et l'industrie.

Outre ces articles, on trouvera encore à la Pharmacie Vinel, divers produits composés par le successeur, qu'il livrera au public avec la garantie de son nom. Tels sont : le Sirop pectoral contre les rhumes récents et anciens, l'Extrait fluide des 3 quinquinas pour préparer soi-même instantanément 1 litre de vin de quinquina; la Liqueur concentrée de goudron préparée par un procédé mécanique tout nouveau, employée avec succès, dans les maladies des voies urinaires et respiratoires; l'injection végétale, guérison assurée des maladies secrètes après 8 ou 10 jours de soins; diverses Eaux de toilette possédant des propriétés hygiéniques incontestables; un Composé chimique contre les tâches de rousseur et les boutons de la figure; l'eau chimique contre la chute des cheveux; le liniment à la glycérine contre les gerçures et les fissures de la peau; Eau de quinine, Eau de Cologne supérieure, Eau de Botos, Vinaigre de toilette, etc., etc.

SIROP DE DENTITION DU D<sup>r</sup> DELABARRE

Employé en frictions sur les gencives des enfants, il facilite la sortie des dents et prévient les accidents de la première dentition. — Ne contient pas d'opium.

PARIS, Fumouze-Albespeyres, 78, faubourg Saint-Denis.

DEPÔT France et Etranger, dans toutes les pharmacies, ou l'on trouve également les dentifrices du docteur Delabarre.

DOUCÈDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne-qualité et la modicité de mes prix.

DOUCÈDE, marchand tailleur.

Hernies, Hémorroïdes, Rhumatismes,

GOUTTE, GRAVELLE, MALADIES de la VESSIE. — Traitement du Dr Paquier — En écrivant à Paris, rue St-Jacques, 240, au Dr Choffé, ancien médecin de la Marine, on reçoit gratis et franco une brochure donnant le moyen de guérir rapidement ces maladies. — (Affranchir.)

TIRAGES DE MARS

Garantie contre le risque de remboursement au pair

| Obligations amorties                              | Cotées env. | à Seront remb. à | Perte p. le port <sup>r</sup> | Prix de la gar <sup>tie</sup> . |
|---|-------------|------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| Ville de Paris 1865.                              | 535 »       | 498 50           | 36 50                         | » 10 c. p. titre                |
| Suez.   | 570 »       | 498 95           | 71 50                         | » 25                            |
| Bons de liq. Ville de Paris                       | 535 »       | 500 »            | 35 »                          | » 65                            |
| Crédit Foncier 1855 4 1/2 %                       | 511 »       | 500 »            | 41 »                          | » 20                            |
| Crédit Foncier 1865 4 1/2 %                       | 515 »       | 499 »            | 16 »                          | » 15                            |
| Com <sup>les</sup> Dépt <sup>s</sup> 1875 4 1/2 % | 507 »       | 498 55           | 8 45                          | » 05                            |
| Com <sup>les</sup> Dépt <sup>s</sup> 1872 5 %     | 315 »       | 298 95           | 16 05                         | » 05                            |

La Banque parisienne, 7, rue Cauchat, Paris.

Bureau auxiliaire A, 41, rue de Rennes,

S'oblige à rembourser, au cours moyens du jour du tirage, les titres amortis ou à les remplacer au gré du porteur, par des obligations de même nature non-amorties.

Le porteur d'obligations n'a qu'à déclarer ses numéros en versant ou en envoyant le montant de la garantie.

Par correspondance jointre un timbre pour la réponse.

Lire la Notice dans le Capitaliste.

Bureau : 29 rue Saint-Roch, Paris.

MUSÉE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITÉS. *Moralité irréprochable.* Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustration, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45<sup>e</sup> année de la collection) est en vente.

Collection : les 30 premiers volumes, chacun, 4 francs, port en sus ; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs ; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE.

COMPLÉMENT FACULTATIF DU MUSÉE DES FAMILLES

MODES VRAIES TRAVAIL EN FAMILLE

Journal mensuel, le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderies, Crochet, Tapisseries coloriées, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnés en Broderie. — Paris, 7 francs par an ; Départements franco, 8 fr. 50 avec le MUSÉE, 13 francs et 16 francs. On s'abonne au Journal du Lot.

**20 à 25 % de Revenu par An, payables par Mois**

SÉCURITÉ ABSOLUE

Résultats des Années 1875, 1876, 1877 et 1878

Brochure explicative : 60 centimes.

S'adresser à la CAISSE DES REPORTS, 77, rue Richelieu, Paris.

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant usage constant de la

PILE ELECTRIQUE PRATIQUE

mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijou-

fier-opticien, boulevard Nord.

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête

Plus de névralgies

Plus de maux de tête